



PRÉPARER SA VENUE

Avant de partir en déchèterie, triez vos déchets quand vous chargez votre voiture : vous gagnerez du temps sur place.

À titre d'exemple, n'oubliez pas de vider les cartons et de les plier pour un gain de place.



Anticipez votre venue en fonction de votre chargement pour vous laisser le temps de décharger vos déchets avant la fermeture de la déchèterie. Évitez les heures de pointe, préférez les milieux de matinée et d'après midi.



PASS' D'ACCES

La gestion des déchets dans les Montagnes du Giffre est financée par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dont chaque usager du territoire est redevable.



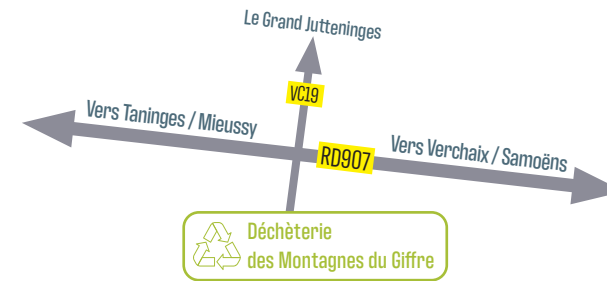
Afin de réserver la déchèterie aux habitants, et contribuables des Montagnes du Giffre qui participent au financement de cet équipement, un pass' est nécessaire pour accéder aux quais de déchargement des déchets.

Pour obtenir votre pass' d'accès, vous pouvez effectuer les démarches en ligne sur le site www.montagnesdugiffre.fr



PLAN D'ACCES

La déchèterie des Montagnes du Giffre est située à Taninges (4268 route de Samoëns), le long de la RD907.



Déchèterie des Montagnes du Giffre

Plan, consignes et déchets acceptés



AGENTS D'ACCUEIL

Les agents d'accueil sont là pour assurer le bon fonctionnement du site et faire respecter son utilisation conformément au règlement intérieur.

Ils sont notamment chargés :

- d'assurer l'ouverture et la fermeture de la déchèterie,
- de veiller à sa bonne tenue et à sa propreté permanente,
- d'accueillir et d'informer les usagers,
- de veiller au respect du tri des matériaux,
- de faire assurer l'enlèvement des déchets,
- d'enregistrer les apports des différentes catégories d'usagers.



Dans le cas où les consignes ne sont pas respectées, ils peuvent interdire l'accès à la déchèterie à un usager ou à un professionnel.



Le règlement intérieur de la déchèterie des Montagnes du Giffre est disponible sur le site www.montagnesdugiffre.fr



CONSIGNES

La déchèterie des Montagnes du Giffre est un site classé pour la protection de l'environnement. Merci de respecter les consignes suivantes.



Tout contrevenant est passible de sanctions conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale.



HORAIRES

Printemps / Été
du 1^{er} mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi
8h-12h / 13h30-18h

Le samedi
8h-17h30

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés

Automne / Hiver
du 1^{er} novembre au 30 avril

Du lundi au samedi
8h30-12h / 13h30-17h

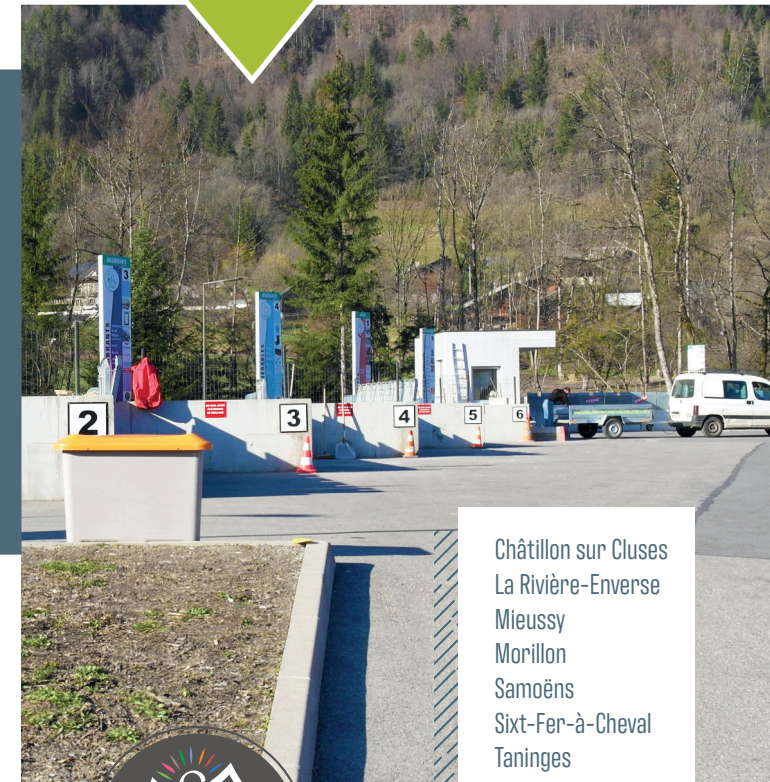


CONTACT

Déchèterie
04 50 90 10 04

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
04 50 47 62 00 / accueil@montagnesdugiffre.fr

www.montagnesdugiffre.fr



Châtillon sur Cluses
La Rivière-Enverse
Mieussy
Morillon
Samoëns
Sixt-Fer-à-Cheval
Taninges
Verchaix



Plan du haut de quai de la déchèterie des Montagnes du Giffre

1 Mobilier
Mobilier intérieur, éléments de meubles, literie, mobilier de jardin...

RECYCLAGE Ces déchets sont triés par catégorie (bois, literie, plastique, ferraille...) pour être ensuite recyclés par matière.

INTERDIT Vitres, portes et objets de décoration...

2 Encombrants
Revêtements de sols intérieurs, isolants, moquette, fenêtre...

RECYCLAGE Ces déchets sont triés et séparés par types de matériaux en vue de leur traitement : enfouissement, recyclage ou valorisation en énergie

INTERDIT Electroménager, meubles...

4 Incinérables
Plastiques non recyclables, tissus, caoutchouc, PVC, cartons souillés...

RECYCLAGE Ces déchets sont valorisés en énergie.

INTERDIT Emballages et plastiques recyclables, matelas, moquette, bois...

5 Métaux
Tous types de métaux

RECYCLAGE Ces déchets servent à fabriquer de nouveaux objets métalliques.

INTERDIT Déchets électriques, véhicules...

6 Gravats / Déblais
Béton (non armé, non cellulaire), cailloux, ciment, goudron, ardoise, parpaing, carrelage, vaisselle (non verre transparent)...

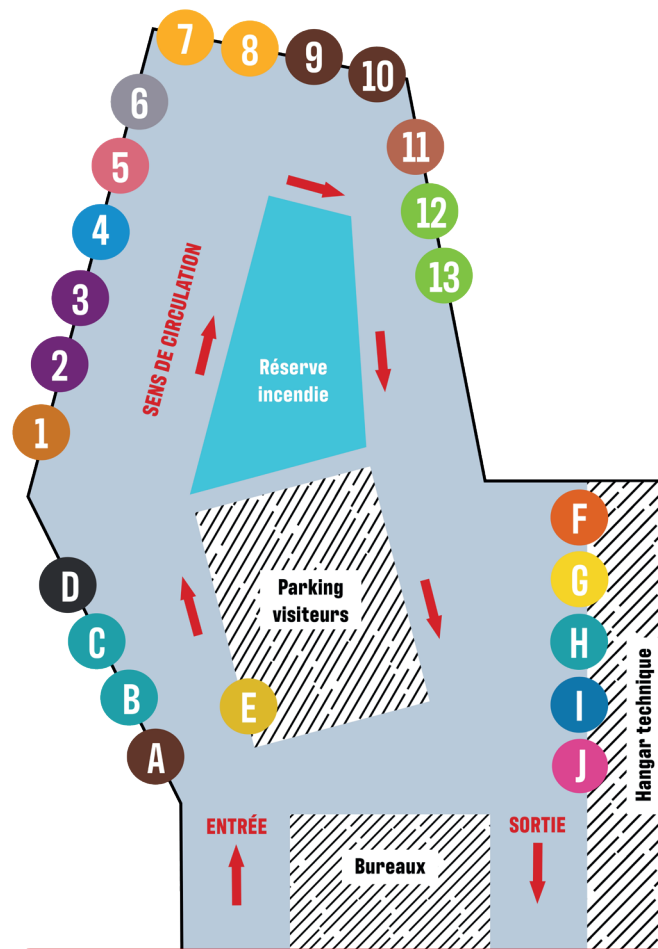
RECYCLAGE Non-décomposables, ces déchets sont utilisés comme remblais dans des installations autorisées.

INTERDIT Amiante, plaques et carreaux de plâtre, terre végétale, béton cellulaire...

7 Cartons
Cartons propres, pliés et aplatis

RECYCLAGE Acheminés dans des papeteries, ces déchets sont recyclés en papier ou en carton.

INTERDIT Plastiques, papiers et polystyrène



Déchets refusés en déchèterie

a AMIANTE	BOUTEILLES DE GAZ	DÉCHETS ALIMENTAIRES*	EXPLOSIFS	GROS EXTINCTEURS	MÉDICAMENTS	PLANTES INVASIVES
ORURES MÉNAGÈRES	PAPPIERS / CARTONNETTES	VERRES	PLASTIQUES RECYCLABLES	Ces déchets, refusés en déchèterie, sont à déposer dans l'un des points d'apport volontaires (PAV) du territoire. Un PAV est accessible à l'entrée de la déchèterie.		

* Les déchets alimentaires peuvent être déposés à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre. Adresse : 200 route des Bois, 74440 Morillon. Informations : 04 50 90 73 44 / sivom-mssv@wanadoo.fr

9 Bois non traité
Cagettes, planches, contreplaqué, bois de charpente, souches...

RECYCLAGE Ces déchets peuvent être utilisés pour la fabrication de panneaux de particules ou de pâte à papier, mais aussi pour le paillage, le compostage... ou valorisés en énergie.

INTERDIT Palettes, bois autoclavé, brûlé ou pourri, branchages, mobilier, traverses de chemin de fer, poteaux télécom...

11 Bois traité
Bois autoclavé, traverses de chemin de fer, poteaux télécom...

RECYCLAGE Considéré comme un déchet dangereux, le bois traité est incinéré dans des installations spécifiques.

INTERDIT Bois brûlé ou pourri, branchages, mobilier...

12 Déchets verts
Tontes, feuillages, plantes...

RECYCLAGE Ces déchets sont compostés.

INTERDIT Plantes invasives, souches, fumier, pots, sacs, fruits...

A Palettes
RECYCLAGE Les palettes sont réparées ou valorisées en énergie.

B Gros électroménager FROID
Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, pompes à chaleur...

C Gros électroménager HORS-FROID
Lave-vaisselle, fours, radiateurs, chauffe-eaux...

RECYCLAGE Ces déchets sont démantelés puis recyclés suivant différentes catégories : métaux ferreux ou non, plastique, verre...

INTERDIT Petit électroménager de moins de 1 mètre

D Pneumatiques
Pneus sans jantes des particuliers : véhicules légers, 2 roues et quads.

RECYCLAGE Ces déchets peuvent être réutilisés en tant que pneus d'occasion, transformés en granulats pour des terrains de sports...

INTERDIT Jantes, pneus pleins, pneus des poids lourds, des véhicules agricoles et des professionnels

E Huiles de moteur et végétales
Huiles de moteur, Huiles alimentaires de friture, de cuisson, huiles de table, huiles de conservation (poivrons, feta, sardines...)

RECYCLAGE Ces déchets sont d'abord traités, puis valorisés en énergie ou réutilisés comme lubrifiant.

F DDS - Déchets Diffus Spécifiques
Peinture, solvants, phytosanitaire, aérosol, liquides incinérables...

RECYCLAGE Ces déchets sont d'abord traités pour réduire leur toxicité, puis valorisés en énergie ou stockés.

G Autre déchets spécifiques
Piles, batteries, petits extincteurs (- 2 kg), radiographies, DASRI (déchets infectieux), capsules café, ampoules/néons, cartouches d'encre...

RECYCLAGE Piles : les métaux sont séparés puis recyclés.

Batteries : les différents composants sont démantelés et traités de manière spécifique : plomb, cadmium, zinc, nickel...

Capsules café : le marc de café est composté, l'aluminium recyclé.

Ampoules/Néons : le verre et les métaux sont recyclés, les poudres fluorescentes sont neutralisées puis enfouis.

Cartouches d'encre : après avoir été nettoyées et remplies d'encre, elles sont revendues.

H Petit électroménager
Sèche-cheveux, cafetières, lecteurs DVD, téléphones portables, câbles et multiprises, jeux et jouets électriques, outillages de jardin...

RECYCLAGE Ces déchets sont démantelés et recyclés suivant différentes catégories : métaux ferreux ou non, plastique, verre...

I Ecrans
Téléviseurs cathodiques et écrans plats, écrans informatiques, ordinateurs portables, tablettes électroniques, minitel...

RECYCLAGE Ces déchets sont démantelés et recyclés suivant différentes catégories : métaux ferreux ou non, plastique, verre...

J Textiles
Vêtements, linges, chaussures...

RECYCLAGE Même usés, ils se recyclent : ils sont exportés, revendus ou transformés en isolant / chiffon.

INTERDIT Textiles sales ou mouillés